

TROISIÈMES
RENCONTRES
DE LA
TRADUCTION

(SALON DU LIVRE DE PARIS)

CLAUDE SEBAN
CORINNA GEPNER
VALÉRIE LE PLOUHINEC
EMMANUÈLE SANDRON

Première table ronde : Traduire hier, aujourd'hui et demain

Isabelle Nyffenegger (modératrice, chef du département de la création du CNL), Laurence Kiefé (présidente de l'ATLF, traductrice), Olivier Mannoni (directeur de l'École de traduction littéraire du CNL, traducteur), Hélène Henry (présidente d'ATLAS, traductrice), André Gabastou (vice-président d'ATLAS, traducteur)

Laurence Kiefé évoque le chemin parcouru depuis la création de l'ATLF en 1973, il y a exactement quarante ans. Le traducteur d'édition était alors invisible, et la profession manquait de statut. Depuis cette date, largement appuyée par le Centre national du livre (CNL), l'ATLF n'a cessé d'œuvrer pour faire reconnaître le statut d'auteur du traducteur et améliorer la place de la traduction dans le paysage éditorial.

Un premier Code des usages fixant les règles du jeu entre éditeurs et traducteurs a été signé en 1984 par le CPE (Conseil permanent des écrivains), la SFT (Société française des traducteurs), l'ATLF et le SNE (Syndicat national de l'édition) ; un autre a suivi en 1993. Enfin, tout récemment, en 2012, à la suite du rapport Assouline, de nouvelles négociations ont abouti à la signature d'un nouveau Code, cette fois uniquement entre l'ATLF et le SNE.

En 1999, à l'initiative de la SGDL, a été créée la Sofia, société paritaire éditeurs-auteurs qui permet aux traducteurs de bénéficier de la répartition du droit de prêt en bibliothèque et de la rémunération pour copie privée. Par ailleurs, depuis 2004, les auteurs de l'écrit bénéficient enfin d'une retraite complémentaire, dont la Sofia paye une partie. Enfin, depuis avril 2013, les auteurs de l'écrit ont accès à une formation professionnelle par l'intermédiaire de l'AFDAS.

Olivier Mannoni présente, quant à lui, la toute nouvelle école de traduction littéraire ETL-CNL, première en France à offrir à de jeunes traducteurs déjà engagés dans le métier une formation permanente, fondée sur un enseignement de traduction multilingue, assurée par des traducteurs chevronnés, et complétée par l'intervention de professionnels de tous les métiers du livre.

Hélène Henry et André Gabastou évoquent les activités d'ATLAS, né du sentiment que, pour compléter l'action de l'ATLF, il fallait créer une association plus spécifiquement culturelle, dédiée à la promotion de la traduction littéraire et servant de vitrine à la profession.

ATLAS, qui fête cette année son trentième anniversaire, a organisé ses premières Assises à Arles en 1984. Ces rencontres annuelles ont pour particularité d'être thématiques. Ni festival littéraire ni colloque universitaire, elles se veulent un lieu d'information et de débats, de formation continue et d'échanges. Grâce au concours d'invités prestigieux, elles participent au rayonnement de la profession.

Les Assises ont beaucoup contribué à la construction d'une conscience et d'une pratique professionnelles, ainsi qu'à la modification de la perception que l'on avait jusqu'alors de la traduction. Le modèle de la « version universitaire » a disparu.

ATLAS co-publie *TransLittérature* en partenariat avec l'ATLF, et co-édite avec les éditions Actes Sud les *Actes des Assises*, qui seront d'ailleurs bientôt disponibles en ligne.

En dépit du chemin parcouru depuis quarante ans, tant au niveau du statut professionnel du traducteur d'édition que de la visibilité et de la reconnaissance de son travail, il reste beaucoup de combats à mener pour améliorer des niveaux de rémunération parfois encore scandaleusement bas ou pour sortir définitivement le traducteur de son invisibilité chronique.

Claude Seban

Deuxième table ronde : Traduire au-delà des frontières

Françoise Wirth (modératrice, rédactrice en chef de la revue *Traduire*), Éric Boury (traducteur de l'islandais), Thibaud Ellirof (traducteur, éditeur d'ouvrages de science-fiction et de *fantasy*), Hélène Amalric (éditrice et traductrice) et Débora Farji-Haguet (traductrice).

Françoise Wirth ouvre le débat en rappelant que la traduction exige, outre les compétences linguistiques indispensables, un esprit d'ouverture permettant de dépasser les frontières, que celles-ci soient géographiques ou liées à la diversité des genres.

Hélène Amalric abonde dans son sens en se livrant à un éloge de la curiosité et de l'éclectisme. Dans son cas, l'éclectisme se manifeste à la fois dans les centres d'intérêt et dans le parcours professionnel puisqu'elle a été lectrice, traductrice, agent littéraire et éditrice. Ce large éventail de métiers lui paraît favoriser les échanges et exige une qualité essentielle : la capacité à s'oublier, à se faire caméléon, voire comédien, pour pouvoir s'immerger dans un texte et se mettre éventuellement à la place du futur lecteur.

Thibaud Ellirof, pour sa part, s'attache à faire comprendre les spécificités de la traduction des ouvrages de science-fiction et de *fantasy*. On ne peut, selon lui, traduire ces littératures très « référencées » sans connaître le lexique et les conventions du genre. Les rééditions sont nombreuses, elles contribuent souvent à rétablir l'intégralité du texte initial, mise à mal par des pratiques éditoriales et traductives plus anciennes. Il regrette qu'en France, on édite surtout de la littérature anglo-saxonne alors qu'il existe une littérature *fantasy* de qualité dans d'autres pays, dont l'Espagne. Il y aurait, pense-t-il, un effort d'élargissement à faire dans ce domaine.

Éric Boury, traducteur, entre autres, d'Arnaldur Indridason, évoque sa passion pour l'Islande et sa langue ainsi que le parcours qui l'a conduit à la traduction. Il est d'avis que la très large diffusion en France des œuvres d'Indridason a poussé les éditeurs à s'intéresser à la littérature islandaise. Et il souligne à ce propos l'importance du roman policier, qui, contrairement à ce qui se dit généralement, lui paraît soutenir la littérature, en Islande par exemple. Loin de promouvoir une littérature facile au détriment d'œuvres plus exigeantes, le roman policier a un effet d'entraînement, qui tient aussi au plaisir de lecture qu'il suscite. Éric Boury est amené à proposer des textes aux éditeurs, ce qu'il juge difficile dans la mesure où il se retrouve alors juge et partie. Hélène Amalric précise à cette occasion que l'éditeur doit pouvoir faire confiance à celui qui lui apporte un ouvrage dont il ne connaît pas la langue. Éric Boury rappelle que la possibilité de demander plusieurs fiches de lecture minimise les risques d'erreur.

Débora Farji-Haguet, pour sa part, est arrivée à la traduction littéraire par la traduction « pragmatique ». Elle explicite ce

qualificatif, employé en lieu et place de « technique » pour donner une idée plus fidèle de la diversité des domaines couverts. Elle souligne ce faisant que de nombreux traducteurs ont plusieurs casquettes. Pour elle, l'exigence de qualité est la même quel que soit le type de traduction : le traducteur pragmatique, comme le traducteur littéraire, doit s'attacher à la maîtrise stylistique et à la fiabilité de l'information.

Dans la salle, un amateur de science-fiction demande à Thibaud Ellirof d'expliquer ce qui motive les retraductions en ce domaine. Thibaud Ellirof explique que ce ne sont pas les évolutions technologiques dans la mesure où il convient de respecter l'état des techniques telles qu'elles sont décrites à un moment donné, mais plutôt les négligences et les coupes en usage à une époque où la littérature de science-fiction était décriée.

Françoise Wuilmart exprime son désaccord avec la façon dont Hélène Amalric conçoit la pratique du traducteur. Pour elle, le traducteur ne doit pas s'oublier, il doit au contraire trouver en lui ce qui lui permet d'être en empathie avec le texte. Hélène Amalric précise qu'il faut veiller à ne pas instiller son vécu dans la traduction, ce qui pourrait conduire à des infidélités critiquables.

En fin de compte, les diverses interventions auront souligné la nécessité, pour le traducteur, de s'ouvrir aussi bien à lui-même qu'à d'autres domaines pour pouvoir exercer au mieux son métier.

Corinna Gepner

Troisième table ronde : Traduire les sciences humaines et sociales

Alain Delissen (modérateur, historien de la Corée moderne à l'EHESS), Michèle Leclerc-Olive (sociologue au CNRS, animatrice de l'atelier de recherche en traduction et sciences sociales à l'EHESS), Christophe Guias (directeur littéraire des Éditions Payot), Dieter Hornig (enseignant à l'université Paris VIII et traducteur du français vers l'allemand et vice versa) et Bruno Poncharal (linguiste, traducteur, enseignant à l'université Paris Diderot).

Alain Delissen profite de l'occasion pour présenter un opuscule issu du comité de veille éditoriale de l'EHESS : *Sciences sociales d'ailleurs, 32 ouvrages à traduire*. Michèle Leclerc-Olive indique en préambule que la traduction des sciences humaines et sociales se

doit de réunir plusieurs vigilances : le souci de la langue et la connaissance des auteurs. En effet, ce qui fait la particularité des sciences humaines et sociales est que les textes constituent généralement des interventions dans un espace de débat, même si les contradicteurs ne sont pas cités. D'autre part, une nouvelle période semble se dessiner, où l'on sort du face-à-face entre deux langues pour entrer dans des réseaux plus complexes. Par exemple, la traduction en français d'un auteur russe écrivant sur l'Afrique.

Christophe Guias présente son parcours ainsi que le département des sciences humaines des Éditions Payot. Les sciences humaines, il les définit ainsi : « Ce qui donne un sens à notre vie et un sens à la société dans laquelle on vit. » Cela englobe également la psychologie grand public et les ouvrages de littérature – principalement traduits de l'anglais et l'allemand. Il a aujourd'hui une production de soixante-dix à quatre-vingts livres par an, poches compris, ce qui représente environ 40 % du chiffre d'affaires du groupe Payot-Rivages, désormais intégré à Actes Sud. La production de la Petite bibliothèque Payot montre un accroissement des retraductions de titres du domaine public (Zweig, Walter Benjamin, Simmel et bien sûr Freud).

Une chose l'a frappé à de nombreuses reprises : quand il appelle un traducteur, la première question qu'il pose est : « Avez-vous le temps ? » Mais de plus en plus souvent, il entend en réponse : « En ai-je envie ? » – sans doute, selon lui, une tentative pour contrebalancer un rapport de pouvoir évident en sa faveur, en tant que donneur d'ouvrage. Toutefois, sa première contrainte est le temps : la durée de cession des contrats fondant à vue d'œil, il doit publier le livre le plus vite possible. Il lui faut donc s'immiscer dans l'emploi du temps du traducteur, qui sait pourtant qu'il ne fera pas fortune en acceptant de travailler pour lui. Son but est donc de s'arranger pour que ce « En ai-je envie ? » devienne un « Je le veux ». C'est d'autant plus difficile que la tendance est à la crise. Pour lui, les livres en grand format vont donc être des livres de psychologie, des livres sur le post-colonialisme, et de grands livres d'histoire. Mais c'est en poche qu'il publie le plus de traductions. La production de la Petite bibliothèque Payot montre un accroissement des retraductions de titres du domaine public. Son seul argument pour avoir des traducteurs qui acceptent de travailler *avec* lui, et non plus *pour* lui, est de les associer au travail éditorial.

Dieter Hornig est d'accord sur la nécessité des retraductions et pointe qu'il y a encore un travail énorme à faire dans ce domaine.

Dans son travail d'enseignant en traduction, il ne fait pas de distinction entre les sciences humaines et la littérature. Il souhaite que l'on sorte des dichotomies stériles propres au discours sur la traduction. L'héritage grec nous dit que le langage est un obstacle à la science, à la vérité et à la connaissance : un héritage fatal qui se transmet encore aujourd'hui. Par ailleurs, il existe dans les sciences humaines et sociales le désir d'une langue parfaite, purifiée, logique ; ce vieux désir, il faut que les sciences humaines et sociales en fassent le deuil définitivement. Toute pensée se fait dans une langue, une évidence souvent niée alors que cette diversité devrait être considérée comme une richesse extraordinaire : c'est justement dans l'espace où les concepts ne se recouvrent pas que la pensée est le plus féconde, et c'est là que la traduction opère. Depuis trente ans en France, la traduction a acquis une certaine visibilité... mais qui aboutit à une nouvelle invisibilité. Il se passe dans la traduction des choses inavouables : si l'on veut filer la métaphore des belles infidèles, le mari est l'auteur, la femme est le texte, et le traducteur est l'amant. Il faut évidemment étouffer ce scandale ! On le fait aujourd'hui en créant des discours qui occultent la traduction ; on dilue la spécificité de la traduction inter-langues ; l'idéologie de la communication tend à diffuser l'idée, complètement fausse, qu'on peut transvaser les contenus d'une langue à l'autre sans qu'ils soient affectés par le transport ; enfin, le discours sur les *cultural studies*, l'idée de traduction culturelle, dilue aussi le propos. En réalité, la traduction des sciences humaines et sociales est en pleine mutation. Internet a tout changé et a rendu le métier beaucoup plus facile. L'outil qu'il admire le plus est le *Vocabulaire européen de philosophie* de Barbara Cassin. Cela dit, les traducteurs font du texte une hyperlecture totalisante, englobante, comme n'en fait aucun spécialiste qui lit un collègue. Dans sa pratique personnelle, Dieter Hornig constate qu'il surexpose très légèrement les lignes de raisonnement dans le texte, tout ce qui touche au raisonnement, justement parce que le cadre du débat n'est pas visible.

Bruno Poncharal, de formation littéraire, s'est lui aussi rendu compte en traduisant des sciences humaines qu'il était amené à ajouter des connecteurs logiques. Lorsqu'il s'efforce d'en rendre compte avec ses outils linguistiques, il rejoint ce que disait Michèle Leclerc-Olive : s'il y a argumentation, c'est qu'il existe en fait un débat sous-jacent – même si, la langue étant un tout organique, on retrouve ce problème, dans une moindre mesure, en littérature. Ce

phénomène est pourtant difficile à expliquer, car il transcende les questions de syntaxe. Il a aussi observé, en lisant des textes traduits – notamment en philosophie –, qu’il avait du mal à « accrocher » avec le texte français alors même que les traducteurs étaient des spécialistes de l’auteur, possédant à fond leur sujet. Il pense voir là le résultat d’une fétichisation des concepts, de la phrase : lorsqu’on traduit son auteur fétiche, on ne se permet pas de modifier l’agencement syntaxique, ni même de regrouper deux phrases pour faire passer le raisonnement. Cela donne un texte qui ne tient pas, et qu’on n’a pas envie de lire. Les philosophes ont pourtant beaucoup de mal à entendre cet argument. D’où vient cette différence entre le français et l’anglais ? Selon lui, cela ne se situe pas au niveau syntaxique, mais à un niveau énonciatif. Quand on lit un texte anglais, le repère privilégié est le moment de la lecture, ce qui permet de nombreuses répétitions. En français, c’est l’inverse : le repère est le texte ; ce qui fait qu’on a recours aux pronoms, etc.

Lui aussi pense qu’un spécialiste arrive avec ses normes, mais il ajoute que c’est vrai également pour le traducteur littéraire. Les normes de la traduction se sont inversées au cours des dernières décennies : parce que des gens ont écrit sur la traduction et qu’on a aussi fétichisé des textes – notamment ceux de Walter Benjamin –, la tendance est à être « sourcier » et à conserver l’étranger dans le texte, de peur de verser dans l’ethnocentrisme. Mais il se demande si on n’arrive pas à l’effet inverse. Les philosophes refusent de modifier la structure des phrases parce qu’ils craignent de projeter nos schèmes sur la langue étrangère. Or, un texte est une perspective nouvelle sur le monde ; le traduire, c’est rendre possible l’appropriation de cette perspective par d’autres lecteurs. Ce qui ne passe pas forcément par des calques : ce qu’il faut, c’est rendre possible l’intelligibilité.

Michèle Leclerc-Olive souhaite proposer quelques exemples pour revenir sur ce qui pourrait être une spécificité des textes de sciences humaines : la responsabilité scientifique. Payot a publié un ouvrage fondateur de Habermas, dont le titre a été traduit par *L’Espace public*. Or il n’y est jamais question d’espace public, mais de *sphère* publique. Le terme allemand central est : *Öffentlichkeit*. En espagnol, cela a donné *opinión pública* ; et en anglais, *public sphere*. Cela crée des habitudes, des réceptions différentes. On traduit, selon le cas, *bürgerliche Gesellschaft* par « société bourgeoise » ou « société civile ». Autre exemple : le terme « société civile », très présent dans les relations internationales et dans les textes programmatiques de

l'Union européenne, est traduit par les Grecs – qui n'ont pas ce concept de société civile en raison d'une tradition philosophique différente – par « assemblée de citoyens ». Quand on sait tout ce qui se développe autour du concept de société civile, on se dit que, par manque d'une enquête suffisamment approfondie, ou de notes de bas de page, ou de commentaires, on aboutit à un risque de confusion. Dieter Hornig répond à cela en indiquant que le rôle d'un traducteur en sciences humaines est d'accompagner le texte le plus possible au moyen de préfaces, postfaces et notes.

Valérie Le Plouhinec

Quatrième table ronde : Traduire l'image

Marc Fernandez (modérateur, journaliste, rédacteur en chef de la revue *Alibi*), Christophe Commères (directeur adjoint de Ciné-Frisson), Odile Manforti (traductrice de séries) et Anaïs Duchet (présidente de l'ATAA – l'Association des traducteurs-adaptateurs de l'audiovisuel)

Marc Fernandez ouvre le débat en interrogeant les participants sur la spécificité du métier de traducteur de l'audiovisuel. Pour Odile Manforti, il y a avant tout des contraintes de lisibilité : le spectateur doit pouvoir savourer l'œuvre en regardant le film et en lisant les sous-titres. L'auteur de sous-titrages part du script, qu'il découpe en sections. À chaque sous-titre va être allouée une durée de présence à l'écran calculée en secondes. Ce nombre de secondes et d'images déterminera le nombre de caractères auquel le traducteur aura droit, en général deux lignes de 36-37 caractères. Il devra parfois sacrifier des informations, tout en essayant de faire passer le contexte, le niveau de langue et certaines réalités culturelles sans équivalent en France. C'est la raison pour laquelle le spectateur qui comprend la langue originale a parfois l'impression que le contenu des sous-titres ne correspond pas exactement à ce qu'il entend.

Dans le doublage, explique Anaïs Duchet, il y a deux contraintes supplémentaires : le débit d'élocution et les mouvements de lèvres des acteurs. Le traducteur essaie de repérer à l'écran là où il faut une bouche fermée ou une bouche ouverte. Les deux professions sont cousines, mais la pratique quotidienne est relativement différente. Le sous-titrage est de l'oral retranscrit, tandis que le doublage est de l'oral qui reste de l'oral.

Quelles sont les contraintes de temps ? C'est au cinéma, selon Odile Manforti, que la situation est la plus confortable : souvent trois semaines pour un long-métrage. En télévision, les délais ont tendance à se réduire comme peau de chagrin. Il est courant de n'avoir que quelques jours pour traduire un épisode de 40 minutes. Christophe Commères intervient avec sa casquette de diffuseur : un film étranger qui dure 1h50 ne doit pas durer une minute de plus en français, ce qui veut dire que les contraintes techniques sont énormes. Il faut aussi tenir compte des contraintes culturelles, historiques et de marketing (notamment pour la traduction des titres des films).

Comment devient-on traducteur-adaptateur ? demande Marc Fernandez. Il y a presque trop de formations, déplore Odile Manforti. Si de nombreux traducteurs actifs dans la profession n'ont pas fait d'études spécifiques, depuis vingt ans, les masters 2 spécialisés dans la traduction audiovisuelle se sont multipliés. Il en existe cinq ou six aujourd'hui, avec chaque fois une vingtaine d'étudiants, explique Anaïs Duchet. Une centaine de personnes arrivent ainsi sur le marché chaque année, alors qu'on compte entre six cents et huit cents traducteurs de l'audiovisuel en France et que le volume de travail est à la baisse.

Les tarifs ont-ils vraiment chuté de 60 % ? s'enquiert Marc Fernandez. L'explosion des chaînes câblées et des DVD il y a une vingtaine d'années a été une source formidable de travail dans le domaine du sous-titrage, explique Anaïs Duchet, mais cette source s'est tarie. Les laboratoires de sous-titrage sont entrés dans une concurrence acharnée, ce qui a aussi fait chuter les prix. Les sous-titres perçoivent des droits d'auteur à la diffusion, à quoi s'ajoute une prime de commande pour la réalisation du travail. Les tarifs vont du simple au décuple. Des sociétés *low-cost* sous-traitent le travail aux États-Unis, en Inde ou aux Philippines à 0,30 € le sous-titre. À l'autre extrémité du spectre, le tarif syndical indicatif est de 4,10 € le sous-titre, ajoute-t-elle pour bien faire comprendre l'ampleur du problème à une salle consternée.

Christophe Commères ajoute que la mise en place de la multivision sur des canaux séparés avec injection de sous-titres et la possibilité, pour le téléspectateur, de choisir de regarder les films en vo sous-titrée ou en version doublée a renforcé la tendance à la baisse du volume de travail : une fois que le master est créé, il voyage avec son film sans être renouvelé, car il n'y a jamais qu'un seul

doublage. Par contre, on peut refaire des sous-titrages selon les versions, les normes entre cinéma et télévision...

La traduction audiovisuelle est-elle un métier solitaire ? Sur les séries, commente Odile Manforti, on travaille en général à deux. Sur une série de vingt-deux épisodes par saison, on alterne les épisodes, avec des relectures croisées en binôme. Pour un film, en revanche, on travaille seul.

Et que penser de la concurrence des fans qui traduisent eux-mêmes sur Internet ? demande Marc Fernandez. Les « fan-subbers » n'ont rien à voir avec les sous-titres, déclare Anaïs Duchet. Ils ne respectent pas les normes professionnelles. C'est « le fast-food du sous-titre » ! Ils offrent tout au plus une aide à la compréhension pour une consommation rapide et gratuite et ternissent l'image du secteur. Cependant, concède Christophe Commères, il est dans certains cas imposé aux diffuseurs de travailler avec tel laboratoire, tel sous-titreur, ou de reprendre des sous-titres qui ont été validés. Anaïs Duchet explique alors qu'une partie du problème vient du fait que, depuis quelques années, les sous-titres sont sous-traités par les laboratoires, qui ne sont en réalité que des prestataires techniques. Comme si, dans l'édition, c'était l'imprimeur qui choisissait le traducteur d'un roman ! La dégringolade des tarifs s'explique en grande partie par le fait que les traducteurs ont perdu le contact avec le client final, la chaîne de télévision.

À la question de savoir quelle est la marge de liberté du traducteur de l'audiovisuel, Odile Manforti répond qu'elle est en général très grande, sous réserve de validation par le client. Les contraintes sont plus nombreuses en doublage et varient selon les chaînes, plus ou moins frileuses : interdiction de marques, censure des gros mots et des blasphèmes (le CSA veille au grain), demande de francisation des prénoms ou de gommage de références culturelles, etc. Ces problèmes ne se posent pas en sous-titrage.

À l'issue du débat, plusieurs personnes réagissent depuis la salle, dont une traductrice finlandaise, qui rend compte du véritable bras de fer qui oppose actuellement les traducteurs de l'audiovisuel avec la troisième chaîne nationale, dans ce pays où tous les films sont sous-titrés et où les sous-titres favorisent l'apprentissage de la lecture et des connaissances linguistiques. À l'automne 2012, la troisième chaîne a décidé de vendre son activité de sous-titrage à une société multinationale, contraignant de fait les sous-titres finlandais à travailler désormais en sous-traitance à des tarifs

équivalant à seulement un tiers des anciens. Les sous-titres finlandais ont créé une association et ont proposé des négociations à la multinationale, qui a refusé. Depuis, sur les 114 traducteurs finlandais, ils sont une centaine à faire grève. La troisième chaîne en est actuellement réduite à diffuser des films non sous-titrés. Les traducteurs poursuivent la lutte et tiennent bon. En se serrant les coudes, on peut lutter et refuser de travailler dans des conditions dégradantes.

Emmanuèle Sandron